

Zeitschrift:	Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale
Herausgeber:	Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner
Band:	- (2017)
Heft:	5
Artikel:	Portrait de mobilité
Autor:	Gobbo, Joëlle
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-958074

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Portrait de mobilité

JOËLLE GOBBO

Informaticienne, 43 ans,
Genolier, canton de Vaud.

Gregory Huguelet-Meystre,
rédaction de COLLAGE.

Joëlle habite à Genolier dans la campagne vaudoise sur les hauteurs de Nyon. Elle travaille au cœur de Genève, dans le quartier de Champel. Au quotidien, Joëlle quitte son domicile à 6h30 pour un trajet en voiture de 50 minutes vers son lieu de travail. Vers 16h30, elle quitte son travail pour aller chercher sa fille chez la nounou puis regagner son domicile vers 17h30. Deux fois par semaine, Joëlle repart de chez elle vers 19h00 pour ses loisirs à Nyon. Elle s'y rend en voiture également.

Pour Joëlle, compte tenu de son lieu d'habitation et de son lieu de travail, la voiture offre la plus grande flexibilité et constitue par conséquent le meilleur moyen de transport en termes de confort et de rapidité. Cependant, conduire tous les jours dans un trafic dense pour aller à Genève est très fatigant. Joëlle serait prête à prendre les transports publics pour réduire les risques d'accident et la fatigue liée à la concentration que demande la voiture. Malheureusement, le temps de transport serait plus long de 40 minutes, ce qui n'est pas envisageable à l'heure actuelle pour elle.

Joëlle trouve que ses trajets quotidiens, soit environ 2 heures, sont longs. Cependant, cela lui permet d'habiter à la fois en campagne et à proximité d'une grande ville qui offre des emplois intéressants. Régulièrement et surtout depuis qu'elle est maman, Joëlle réévalue la situation et cherche à travailler plus près de chez elle, afin de réduire son temps de trajet. Dans l'attente de trouver un emploi plus proche et pour limiter les déplacements, Joëlle a réduit son taux de travail à 80 % et a trouvé un arrangement avec son employeur pour effectuer un jour de télétravail par semaine.

[ILL.2] Schéma de mobilité.
(Source: Oliver Maier,
Metron Verkehrsplanung AG)



[ILL.1]

[ILL.1] Trafic intense
à l'approche du
quartier de Champel.
(Photo: Joëlle Gobbo)

Consciente qu'elle utilise presque essentiellement la voiture pour se déplacer, Joëlle s'interroge sur la durabilité de son comportement de mobilité. Comme mentionné plus haut, les transports publics ne constituent pas une solution en termes de temps de trajet et de flexibilité. Changer de lieu de travail représente certes une possibilité de réduire les déplacements, mais il est difficile de trouver un emploi aussi attractif, compte tenu des avantages que représente son poste actuel (salaire, arrangements, télétravail, taux d'occupation, parking, etc.). Joëlle a également réfléchi à faire du covoiturage, mais elle n'a pour l'instant trouvé aucune personne avec qui partager son trajet.

Lorsqu'elle se projette dans le futur, elle estime qu'il est nécessaire qu'un changement dans les habitudes de mobilité de la population soit opéré. Effectuant les trajets en voiture depuis 14 ans, elle constate que la densité du trafic a beaucoup augmenté.

